



# Designer UX/UI

## DETAILS SUR LA FORMATION

Diplôme chef d'entreprise designer UX/UI et certificat de gestion

**Prix:** 325€ par an

**Durée:** 2 ans

500h de stage obligatoire sur l'ensemble de la formation

**Plus d'informations :** 0800 85 210 - [info@efp.be](mailto:info@efp.be)

## CONDITIONS D'ADMISSION

Avoir 18 ans accomplis au 31/12 de l'année d'inscription ou avoir satisfait à l'obligation scolaire à cette date ET répondre à l'une des conditions suivantes:

- 4<sup>ème</sup> année secondaire réussie dans l'enseignement général, technique ou artistique (CESI/CE2D)
- 6<sup>ème</sup> année secondaire réussie dans l'enseignement professionnel (CE6P ou CQ6P)
- Certificat d'apprentissage
- Examen d'admission aux conditions générales (CESI/CE2D)

**ET Fournir un certificat d'anglais de niveau A2 émanant de [Brulingua](#) ou de [Wallangues](#) au moment de l'inscription**

## Formation en chef d'entreprise

## Description

### Un métier qui allie arts visuels et techniques numériques

En tant que designer UX/UI, vous êtes un professionnel de la communication et de l'information. Vous créez des plateformes en ligne spécifiquement élaborées en partant de l'expérience de l'utilisateur.

Vous optimisez l'expérience utilisateur en tenant compte de critères tels que l'accessibilité, la simplicité, l'intuition, l'ergonomie... tout en déclinant l'image de marque du commanditaire.

Maîtrisant à la fois les arts visuels et les techniques numériques, vous rendez les produits conviviaux, attrayants, originaux et ergonomiques tout en simplifiant l'emploi pour le public cible.

Les plateformes invitent à l'interaction et au dialogue avec l'utilisateur. Tout l'art du Designer UX/UI consiste à donner à l'utilisateur et au client les moyens d'explorer cet univers dans les meilleures conditions possibles.

Enfin, vous créez les arborescences et établissez les liens entre les différents éléments du produit multimédia : textes, sons, images fixes ou animées. Il définit également le sens de lecture et le cheminement de la navigation.

> Je  
m'inscris  
à la  
formation

## Journée type

Vos activités sont nombreuses tant au niveau de la conception que de la réalisation (UX = user experience et UI = user interface).

En matière de conception, vous êtes amené à identifier les principaux enjeux de la plateforme, créer la ligne de conduite (storytelling) en conformité avec l'image de la marque, créer un concept général de communication visuelle en fonction du public cible ou des désirs du client, imaginer le produit en tenant compte des contingences économiques (budget, coût de réalisation, coût de diffusion...), évaluer les contraintes techniques des différentes applications à développer selon les supports, structurer un produit avec son arborescence, son organisation des pages, intégrer des bases de données et bien des choses encore.

En matière de réalisation, vous serez, entre autres, capable d'intégrer et de mettre en valeur de manière harmonieuse des images vidéo, des textes, des sons, créer des images virtuelles et les mettre en action, développer le graphisme en fonction de l'utilisateur tout en respectant les contraintes graphiques du commanditaire et/ou de la marque.

Pour cela, vous allez maîtriser les logiciels de création d'images numériques et de publication assisté par ordinateur et être capable de travailler en équipe, de collaborer avec des spécialistes en informatique pour résoudre les problèmes techniques et avec des spécialistes de la création visuelle.



## Débouchés

**Au bout deux ans de formation, vous pouvez choisir de :**

- Devenir designer UX/UI indépendant
- Travailler comme employé dans une entreprise web
- Vous perfectionner dans une technique propre au digital

## Qualités

### Quelles qualités devez-vous posséder pour devenir designer UX/UI ?

Vous devez être créatif et passionné par le monde digital.

### Quelles qualités développerez-vous pendant votre formation ?

Vous allez développer votre sens de la précision, de l'observation et vos connaissances en stratégie marketing et digitale.

## Détails sur la formation

### Horaire

Les horaires repris ci-dessous sont à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés.

#### 1<sup>ère</sup> année:

- Vendredi de 9h00 à 16h40
- Mercredi de 9h00 à 16h40
- Mardi/ jeudi de 18h00 à 21h30

#### 2<sup>ème</sup> année :

- Mardi de 09h00 à 16h40
- Jeudi de 09h00 à 16h40

Ces horaires ne tiennent pas compte des cours de gestion. Il faut donc rajouter 4 heures supplémentaires au programme de 1<sup>ème</sup> et de 2<sup>ème</sup> années.

### Programme

#### 1<sup>ère</sup> chef d'entreprise (256h)

- Anglais technique (24h)
- Culture et créativité visuelle (28h)
- Graphisme pixellisé (36h)
- Graphisme vectoriel (36h)
- UI/UX design (36h)

- Conception web (60h)
- Conception web / CMS (36h)

## **2<sup>ème</sup> chef d'entreprise (256h)**

- Anglais technique (24h)
- Expérience utilisateur (32h)
- UI/UX design (20h)
- Conception web (44h)
- Développement et interactions web (72h)
- Conception web / CMS (32h)
- Gestion de projets (32h)

## **Cours de gestion (160h réparties sur les 2 années de formation)**

- Esprit d'entreprendre
- Création d'entreprise
- Législation
- Stratégie commerciale
- Gestion commerciale
- Comptabilité
- Fiscalité
- Plan financier

## **Organisation de la formation**

L'alternance allie cours théoriques dans un centre de formation et formation pratique en entreprise. Nous vous proposons de vous former dans ce métier en concluant une convention de stage avec une entreprise (+/- 26 à 30 heures par semaine) et en suivant des cours dans un centre de formation (+/- 8 à 12 heures par semaine).

## **Pratique en entreprise**

Vous devrez être occupé dans la profession pour laquelle vous vous formez soit :

- En concluant une convention de stage rémunérée avec une entreprise formatrice
- En étant sous contrat de travail dans le métier pour lequel vous vous formez
- En bénéficiant d'un stage non rémunéré d'un nombre d'heures de pratique minimum obligatoire si vous êtes dans l'impossibilité de répondre à l'une des deux situations reprises ci-dessus.

Vous pouvez être dispensés de cette obligation d'occupation dans la profession si vous êtes :

- Titulaire d'un certificat d'apprentissage dans la profession,
- Titulaire d'un diplôme technique ou professionnel dans la profession,
- Occupé ou ayant été occupé dans la profession 2 années à temps plein sur les 6 dernières années.

Le délégué à la tutelle est l'intermédiaire à la conclusion de la convention de stage. Il est présent pour vous orienter, vous aider dans vos recherches de stages, il est chargé des aspects administratifs et veille au bon déroulement de votre formation en entreprise.

### **Certification**

A l'issue de la formation, l'apprenant obtient un diplôme chef d'entreprise homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles, ainsi qu'un certificat de gestion. Ces titres donnent l'accès à la profession pour les métiers protégés.